

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT

~~~~~  
Délibération n°2017-09 du Comité syndical du vendredi 21 avril 2017

**DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU SUITE A UNE DÉMISSION**

L'an deux mil dix sept le vingt et un avril à dix heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault - 2 Parc d'Activité de Camalcé - 34150 GIGNAC à l'invitation du Président en date du 31 mars 2017.

|                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Etaient présents ou représentés :                                        | Francis BARDEAU, Marie-Christine BOUSQUET, Olivier BRUN, Béatrice FABRE, Jacky GALABRUN, Joëlle GOUDAL, Jean-Claude LACROIX (représenté par Laurent DUPONT) Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER FERNANDO, Yolande PRULHIÈRE, Frédéric ROIG, Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC (représenté par Agnès CONSTANT), Jean-François SOTO, Claude VALERO, Louis VILLARET, Michel SAINT PIERRE (représenté par Gérard CABELLO) |
| Absents ou excusés :                                                     | Christian BILHAC, Sébastien ANDRAL, Claude CARCELLER, Bernard FABREGUETTES (procuration à Louis VILLARET), Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Noël MALAN, Denis MALLET, Marie PASSIEUX (procuration à Nicole MORERE), Marie-Pierre PONS, Laurent SINTES                                                                                                                                       |
| Invités : 29 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 17+2 procurations |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

Vu les statuts du Sydel et notamment leur article 7.1 relatif à la composition du bureau qui prévoit que le bureau est composé de 12 membres, dont le Président, quatre vice-présidents et sept autres membres,

Vu la démission de Monsieur Claude REVEL transmise par la Communauté de communes du Clermontais,

Vu que Monsieur REVEL était membre du Bureau (SYDEL et SCOT),

Vu la délibération de la Communauté de communes du Clermontais désignant Monsieur Francis BARDEAU pour remplacer Monsieur REVEL,

Considérant qu'il convient de le remplacer,

Le Comité Syndical  
Après en avoir délibéré,  
DÉCIDE  
A l'unanimité des suffrages exprimés



- ✓ De prendre acte de la démission de Monsieur Claude REVEL
- ✓ De désigner par élection Monsieur Francis BARDEAU pour compléter le Bureau syndical du SYDEL

Clermont l'Hérault, le 11 mai 2017  
Le Président certifie sous sa responsabilité  
La présente délibération exécutoire le 11 mai 2017

Publiée le 11 mai 2017  
Transmise le 11 mai 2017

Le Président du Syndicat  
  
Louis VILLARET